

# P E T I T I O N

## Contre la suppression de places de stationnement à la rue de Bourgogne

Au Grand Conseil de la République et Canton de Genève  
Au Conseil Municipal de la Ville de Genève

Le 1<sup>er</sup> juin 2005, la Ville de Genève a reçu une autorisation de construire de la part du Canton pour réaménager la rue de Bourgogne.

Le dossier mis en consultation publique annonce une amélioration de l'offre de 2 places alors qu'en réalité, **15 places de stationnement seront supprimées**. Les habitants du quartier, qui n'ont pas été consultés sur ce projet, regrettent cette désinformation et sont consternés d'apprendre que les autorités aient décidé de supprimer du stationnement dans la zone « Q » macaron (Cité-Vieussieux), mise en service le 1<sup>er</sup> septembre 2004.

La Ville de Genève prévoit également d'aménager deux coussins berlinois sur la chaussée alors que le choc des amortisseurs des voitures sur ces surélévations de chaussée provoque du bruit et des nuisances pour le voisinage. Ce projet est d'autant plus regrettable qu'il est possible de créer des places de parc tout en faisant ralentir les automobilistes grâce à l'aménagement de places stationnement en épis de manière alternée sur la chaussée. Visiblement cette solution semble volontairement être écartée puisque selon les données officielles du Canton, **2469 places de stationnement de surface ont été supprimées au centre-ville depuis 1990 dont 1132 depuis l'an 2000**.

Il est très inquiétant de voir cette évolution défavorable du stationnement alors que la Constitution genevoise nous garantit précisément le libre choix du mode de transport ainsi qu'une organisation du stationnement répondant à nos besoins.

De ce fait, les soussignés, demandent aux autorités compétentes de bien vouloir :

1. **Empêcher la réalisation du projet d'aménagement de la rue de Bourgogne tel qu'il est prévu**
2. **Prendre les mesures nécessaires pour éviter une diminution des places de stationnement dans notre quartier**
3. **Stopper cette politique anti-voiture qui ne vise qu'à punir les détenteurs de voitures qui n'ont pas les moyens ou la possibilité d'avoir un parking privé**
4. **Mettre fin à la suppression constante des places de stationnement à Genève**

Nom et prénom	Adresse (rue et n°, NP et localité)	Signature 
---------------	-------------------------------------	---

Françoise Badel  
rue Guye 2  
1203 Genève  
022 345 41 36

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
Reçu le: 22.9.2005
A traiter par:
Copies:

Ville de Genève  
Secrétariat du Conseil municipal  
Rue de la Croix-Rouge 4  
1204 Genève

Genève, le 22 septembre 2005

### Pétition contre la suppression de places de stationnement dans notre quartier et à Genève

Madame, Monsieur,

Au nom des riverains de la rue de Bourgogne, j'ai l'honneur de vous remettre une pétition qui a recueilli 110 signatures dans le but de contester la suppression de places de stationnement dans cette rue telle qu'elle est prévue par la Ville de Genève.

Le plan du projet d'aménagement rattaché à l'autorisation de construire fait état d'une augmentation de 2 places de stationnement alors qu'en réalité 15 places de stationnement seront supprimées. Actuellement, selon notre propre comptage, la rue de Bourgogne permet le stationnement de 91 voitures.

Les habitants du quartier, qui n'ont pas été consultés sur ce projet, regrettent cette désinformation et sont consternés d'apprendre que les autorités aient décidé de supprimer du stationnement dans la zone « Q » macaron (Cité-Vieussieux), mise en service le 1er septembre 2004.

De ce fait, les pétitionnaires, demandent aux autorités compétentes de bien vouloir :

1. Empêcher la réalisation du projet d'aménagement de la rue de Bourgogne tel qu'il est prévu
2. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une diminution des places de stationnement dans notre quartier
3. Stopper cette politique anti-voiture qui ne vise qu'à punir les détenteurs de voitures qui n'ont pas les moyens ou la possibilité d'avoir un parking privé
4. Mettre fin à la suppression constante des places de stationnement à Genève

Vous recevez ci-joint les listes de signatures en photocopie car les listes originales accompagnent le dépôt destiné au Grand Conseil de la République et Canton de Genève.

D'autres habitants du quartier ainsi que moi-même restons à votre disposition et à celles des personnes que vous désignerez pour étudier cette pétition et répondre à toute question.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette requête, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre haute considération.

Françoise Badel

